

Référence _ Annonce : RH 12/2018



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
lance un Appel à Candidatures pour le poste de :

**Formateur en Gros Œuvres
(Nombre de postes : 16)**

Profil requis :

- Etre titulaire du diplôme de Technicien Spécialisé, ou diplôme équivalent, en Gros Œuvres, en Génie Civil ou Conducteur de Travaux (**Diplôme donnant accès à l'échelle 9 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 5 années au moins, après l'obtention du diplôme requis, dans une ou plusieurs Entreprises de construction ;
- Avoir une bonne connaissance des matériaux de construction ainsi que du matériel et outillage en usage sur les chantiers ;
- Etre de nationalité Marocaine ;
- Etre âgé de moins de 40 ans à la date de la prise de service.

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (**F1**) à remplir, téléchargeable depuis les sites www.ofppt.ma (volet Ressources Humaines) et www.emploi-public.ma ;
- Lettre de motivation ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste ;
- Copie légalisée de la CNI ;
- Copie légalisée du diplôme requis (les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence).

Date et lieu de dépôt des candidatures :

Dernier délai de dépôt des candidatures **02 Mars 2018** inclus (Tout dossier de candidature reçu après cette date ne sera pas pris en considération) ;

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse :

**OFPPT (Bureau d'ordre)
Intersection de la route B.O N°50 et la route nationale N° 11 Sidi Maârouf – Casablanca.**

N.B :

- Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ou transmis par email ne sera pas pris en considération ;

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux du déroulement seront indiqués ultérieurement.

Affectation :

Les candidats retenus seront affectés en fonction du besoin et selon l'ordre de mérite.